

2^E TRIMESTRE 2026

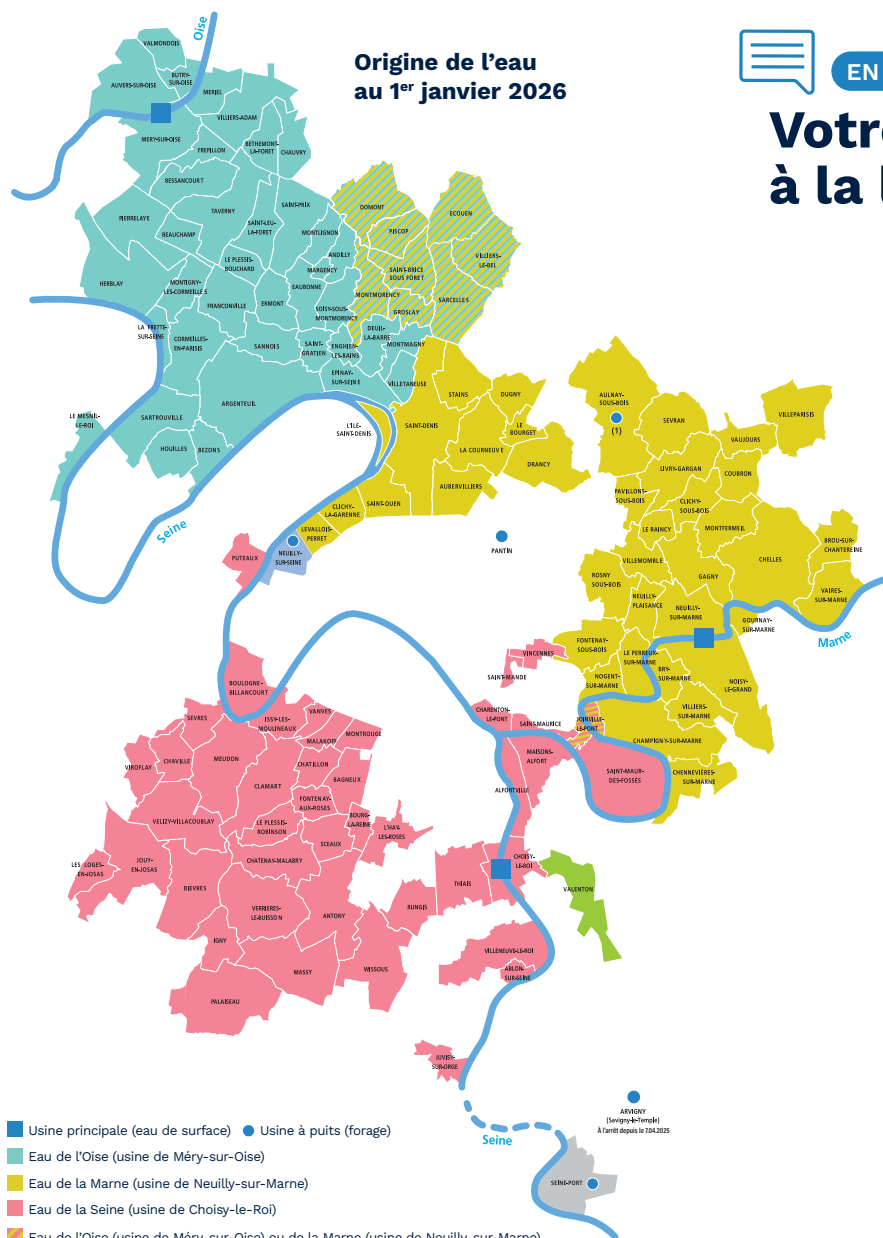
QUALITÉ DE L'EAU

Usines de Neuilly-sur-Seine et Choisy-le-Roi

au fil de l'eau

la lettre d'information de votre Service public de l'eau

L'eau distribuée sur le territoire du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), provient essentiellement **du traitement d'eau de surface (Seine, Marne, Oise), mais aussi, localement, d'eau souterraine (nappes du Champigny, de l'Albien et de l'Yprésien).** À chaque étape, elle fait l'objet de toutes les attentions pour répondre aux exigences sanitaires les plus strictes. En 2025, l'eau distribuée est restée d'excellente qualité.



EN CLAIR

Votre eau du robinet à la loupe

En fonction de son origine, l'eau distribuée sur le territoire du SEDIF n'a pas toujours la même composition physico-chimique. Naturellement équilibrée en sels minéraux et en oligo-éléments essentiels à notre santé, elle fait l'objet d'un suivi rigoureux. Découvrez ici les données sur la qualité de votre eau du robinet recueillies lors du contrôle sanitaire de l'Agence régionale de santé en 2025. Les résultats présentés dans cette lettre s'arrêtent à ceux connus au 10 février 2026.

L'EAU ISSUE DU TRAITEMENT DE LA NAPPE DE L'ALBIEN MÉLANGÉE AVEC L'EAU DE LA SEINE TRAITÉE

Minéraux en mg/litre

Calcium	62,4
Magnésium	5,1
Sodium	12,5
Potassium	5,8
Chlorures	17
Sulfates	25,5
Bicarbonates	197
Fluor	0,22

l'eau
D'ÎLE-DE-FRANCE
Source de confiance

LA MARQUE DU
SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU



QUESTION DE CONFIANCE

L'Eau d'Île-de-France, Source de confiance : une eau d'excellente qualité

L'eau qui coule de votre robinet provient de la nappe de l'Albien, traitée à l'usine de Neuilly-sur-Seine, mélangée avec l'eau de la Seine, traitée à l'usine de Choisy-le-Roi. Elle est rendue potable grâce à des traitements très exigeants. Tout au long de son parcours, elle fait l'objet de multiples contrôles réguliers pour garantir sa qualité. En choisissant l'eau du robinet, vous optez pour une eau de confiance, écologique et économique.

La dureté

La réglementation ne fixe pas de seuil spécifique pour la dureté de l'eau.

Celle-ci correspond à la quantité de calcium et de magnésium qu'elle contient et varie selon la nature des sols traversés et des saisons. On parle d'eau « douce » lorsque cette quantité est faible, et d'eau « dure » lorsqu'elle est élevée (entre 20 ° et 30 °f*). Avec une moyenne de 18 °f*, votre eau est considérée comme « peu dure ».

**DURETÉ MESURÉE
DANS VOTRE EAU EN 2025 (°f)**

Minimum
13

Moyenne
18

Maximum
22

Les pesticides

En 2025, en sortie de l'usine de Neuilly-sur-Seine, les limites de qualité de 0,1 µg/l pour chacune des molécules surveillées (substances actives et métabolites pertinents) et de 0,5 µg/l** pour le total des pesticides n'ont jamais été dépassées.**

Les pesticides sont des substances chimiques artificielles. Bien qu'ils soient utiles pour protéger les cultures, ils présentent des risques pour l'environnement, notamment en contaminant les eaux de surface et les eaux souterraines. Toute l'année, le Service public de l'eau recherche plus de 450 substances et met en œuvre des traitements performants afin de réduire au maximum leur présence dans l'eau potable et de garantir sa qualité.

**PESTICIDES TOTAUX (EN µg/L)
MESURÉS DANS VOTRE EAU EN 2025**

Moyenne
0,061

Maximum
0,126

* En degrés français : 1 °f = 10 mg/l de carbonate de calcium = 4 mg/l de calcium.

** 1 µg/l = 1 millionième de gramme dans 1 litre.

Le chlore

En 2025, en sortie de l'usine de Neuilly-sur-Seine, le résiduel moyen de chlore a été de 0,23 mg/l.

Utilisé à de très faibles doses dans le réseau de distribution, le chlore garantit la qualité microbiologique de l'eau potable, sans présenter de risque pour la santé. Il empêche le développement de bactéries tout au long du trajet de l'eau jusqu'à votre robinet.

Les nitrates

Naturellement présents dans les ressources en eau.

L'augmentation de leurs concentrations est principalement liée à des pratiques de fertilisation des sols insuffisamment maîtrisées. La limite de qualité fixée à 50 mg/l vise à protéger les populations les plus fragiles, notamment les nourrissons. Ce seuil n'est jamais dépassé en sortie des usines du SEDIF.

**NITRATES (EN MG/L)
MESURÉS DANS VOTRE EAU EN 2025**

Minimum
5

Moyenne
14

Maximum
21

INFORMATION

LES PFAS OU POLLUANTS ÉTERNELS

Les substances per- et polyfluoroalkylées, plus connues sous le nom de PFAS, sont des substances chimiques dont les propriétés spécifiques sont mises à profit dans de nombreux produits de la vie courante. Extrêmement persistants, les PFAS se retrouvent dans tous les compartiments de l'environnement. Dans le cadre de son programme de recherche et développement (R&D), le SEDIF recherche déjà ces molécules en sortie de ses usines depuis plus de 15 ans. Depuis avril 2025, 20 PFAS sont recherchés dans le contrôle sanitaire de l'eau réalisé sous l'autorité de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les résultats d'analyse sont au maximum de 0,010 µg/l (microgramme/litre), très inférieurs au seuil réglementaire de 0,100 µg/l**. En application des principes de prévention et de précaution, le SEDIF va intégrer au sein des trois usines (Choisy-le-Roi, Neuilly-sur-Marne, Méry-sur-Oise) une filière membranaire haute performance. Elle permettra de retenir un maximum de micropolluants (PFAS, perturbateurs endocriniens, résidus médicamenteux...).



QUALITÉ

100 % de conformité bactériologique de votre eau en 2025

La qualité bactériologique de l'eau distribuée est appréciée par la recherche de bactéries, telles qu'*E. coli* et entérocoques. En 2025, pour les résultats connus au 10 février 2026, aucun des 4 961 prélèvements réalisés sur le territoire du SEDIF dans le cadre du contrôle sanitaire n'a révélé la présence de ces germes sur le réseau de distribution.

Pour vous assurer une eau de confiance, le Service public de l'eau et l'Agence régionale de santé (ARS) réalisent chaque année 415 000 analyses sur le territoire du SEDIF. Cette vigilance de chaque instant vous garantit une qualité d'eau optimale, jour après jour.

09 69 369 900*
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 19 h 30
et le samedi de 9 h à 12 h 30

URGENCE FUITE (24 h/24)
09 69 369 918*

leaudiledefrance.fr
(espace personnel)

L'Eau d'Île-de-France
94417 Saint-Maurice CEDEX

Site d'accueil d'Aubervilliers (93)
2, rue du Sucre (M°12, RER E, Tram 3b).
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 45
et le samedi de 9 h à 11 h 45

* Appel non surtaxé.

Toutes les informations sur
votre eau depuis l'application
L'Eau d'Île-de-France,
Source de confiance



Suivez-nous sur
nos réseaux sociaux



Conception et réalisation :
Rondeau/Bittar
Crédits photographiques :
© Bittar.

